

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [valerie-pilon-cssdhr-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ab55e9fbac0fbb6aca6db4ef>

Date d'obtention : 2025-01-29 19:22:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est essentiel de réagir rapidement en discutant avec la victime et la personne qui a signalé l'incident, si ce ne sont pas les mêmes. Quelle que soit la situation, il est impératif de ne pas visionner les photos ou vidéos. Il faut commencer par offrir du soutien à la fois à la personne qui a fait le signalement et à la victime. En tant qu'adultes responsables, nous devons les rassurer et leur apporter un accompagnement constant tout au long du processus. Il est crucial d'agir vite pour éviter que les images se propagent. Cette situation exige une réaction urgente et sérieuse ! Il est aussi important de leur faire comprendre que, en dénonçant, ils prennent les bonnes décisions et aident à résoudre le problème.

Il est crucial d'analyser la situation en posant des questions empreintes de bienveillance et sans porter de jugement. En tant qu'adulte, il est important de rester calme et rassurant. Ensuite, il faudra remplir la grille d'évaluation, qui nous aidera à clarifier les événements et à orienter les actions à entreprendre par la suite. Diverses situations peuvent se présenter à nous, on doit donc adapter nos interventions en fonction du contexte, de la collaboration ou de la non collaboration du jeune. Certaines situations ne permettent pas de mettre en application le protocole et on doit faire usage de prudence le cas échéant.

Il est important de questionner la victime en privé, sans la présence d'autres personnes. L'objectif est de recueillir un maximum d'informations et de lui expliquer clairement qu'il est crucial de ne pas partager la situation avec d'autres pour éviter d'aggraver les choses, de multiplier les rencontres et d'accélérer la diffusion de l'information. Toutefois, il est aussi essentiel de savoir si d'autres personnes sont déjà informées ou impliquées. Si tel est le cas, il faudra interroger les témoins ou ceux au courant, tout en remplissant la grille d'évaluation.

Ensuite, en fonction des informations recueillies, nous devons déterminer si les actes étaient malveillants ou criminels. Dans ce cas, il ne faudra pas continuer à remplir la grille d'évaluation avec la personne responsable des actes, et il sera nécessaire de contacter les autorités policières. Enfin, si nous suspectons la présence de photos ou de contenu pornographique, il est impératif de ne pas regarder ces fichiers. Nous devons confisquer le téléphone ou tout autre objet contenant ces preuves, en vue de préserver les éléments de l'enquête.

En préservant l'anonymat de la ou des victimes, je demande à la personne concernée de raconter sa version des faits. Cela nous permettra de mieux comprendre les intentions de l'élève, et de déterminer s'il s'agit d'un geste impulsif ou d'une intention malveillante. Toutefois, avant d'atteindre l'étape 4, il est important de se poser la question : est-ce un acte impulsif ou un acte malveillant

Si l'acte est impulsif :

Dédramatiser la situation avec la victime. Elle ne doit pas culpabiliser. Lui montrer qu'elle est bien entourée par ses amies et sa famille, qu'elle et qu'ils ont déjà fait des erreurs et que les erreurs ne nous définissent pas. Mais, vous nous devons sortir un peu de la grille et s'assurer que l'élève n'est pas à risque et qu'elle a des outils pour surmonter cet obstacle.

ACTE IMPULSIF: 1. Rencontrer rapidement, mais séparément la victime et la personne qui a signalé. 2. Remplir la grille pour savoir la nature, les intentions, l'étendue, etc. 3. Vérifier avec le code de vie de notre école. 4. Examiner à l'aide de la grille, le Code criminel. Si nous avons un doute que la situation implique une utilisation, une diffusion ou une procession de pornographie, nous confisquons TOUS les appareils électroniques que nous avons à disposition. Le but est d'arrêter la diffusion, rapidement. 5. Nous demandons à ou aux élèves d'éteindre les appareils, et placer les appareils dans des sacs scellés avec le ou les élèves. 6. Contacter rapidement avec le service de police. 7. SI C'EST UN ACTE MALVEILLANT : Si nous avons un doute qu'il y a des intentions malveillantes derrière ça, il ne faut pas attendre de le dire aux policiers, puisqu'ils doivent agir rapidement. 8. La police prendre en charge les suites de l'intervention. 9. Nous devons rapidement contacter les parents de la victime, mais aussi de ceux qui sont impliqués et de l'investigateur. 10. Faire un signalement à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les trois situations présentées sont chacune uniques et nous aident à nous préparer aux défis de la réalité. En effet, il n'existe jamais deux cas identiques, c'est pourquoi il est primordial de se référer à la trousse et aux grilles d'évaluation pour intervenir de façon appropriée et efficace. Il est aussi fondamental d'établir une relation de confiance avec les victimes et les personnes qui signalent les faits. Il est important de guider l'investigateur pour qu'il prenne pleinement conscience des implications de ses actions, sans dramatiser, mais avec bienveillance. L'objectif est qu'il ne répète pas ce comportement. Notre rôle est de rassurer les victimes et les témoins, de les écouter sans jugement, et de leur montrer qu'en signalant, ils ont pris la bonne décision. Avec notre soutien, nous pourrions ensemble limiter la diffusion d'informations sensibles et réduire les conséquences négatives.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate consiste premièrement à prendre le cellulaire des élèves, ceux-ci refuseront certainement de nous les remettre, autre point, je crois que le fait de confisqué le cellulaire pourrait faire en sorte que les élèves n'osent plus ou pas se confier concernant ce genre de situation, rapidement l'information fera le tour de l'école. Également, la phase d'évaluation est une étape cruciale où l'on doit poser des questions qui pourraient rendre mal à l'aise l'élève, on doit donc faire preuve de beaucoup de doigté et délicatesse sans jugement afin que la ou le jeune s'ouvre sur le sujet.